

Bénéteau : le site de Beauvoir-sur-Mer va fermer

D'ici septembre, l'ensemble de la production de Beauvoir-sur-Mer sera transféré à Challans.
« Une adaptation de l'outil industriel » pour la direction, qui assure qu'il n'y aura pas d'impact sur l'emploi.

Pourquoi ? Comment ?

Quelle décision a été prise par le groupe Bénéteau ?

Les salariés l'ont appris le vendredi 15 mars dernier, lors d'un comité d'entreprise : le site Bénéteau de Beauvoir-sur-Mer fermera ses portes au 1^{er} septembre prochain. L'ensemble de la production sera transféré sur le site de Challans, qui emploie actuellement 212 personnes.

Construit en 1977 sur 83 ha, le site de Beauvoir compte, à ce jour, 133 salariés, et est spécialisé dans la construction de douze modèles de bateaux de moins de 9 mètres.

Pourquoi une telle décision ?

Pour la direction, qui communique seulement via son service de presse basé à Paris, il s'agit « d'adapter l'outil industriel pour le rendre plus compétitif. »

« C'est une adaptation aux marchés mondiaux, qui s'orientent vers des bateaux de plus en plus grands. Le site de Beauvoir est limité aux unités de 9 mètres, alors que celui de Challans est adapté aux produits jusqu'à 12 mètres », poursuit l'attachée de presse du groupe.

Une explication qui ne convainc pas du tout le syndicat Force Ouvrière. « La raison invoquée est difficile à comprendre. Pour nous, c'est avant tout une question de coûts, puisque le groupe va continuer à construire nos bateaux en Pologne. On a un sentiment de gâchis », estime Sébastien Coulon-Febvre,



Hier matin, les représentants du syndicat Force Ouvrière ont tenu une conférence de presse pour réagir à cette nouvelle.

délégué syndical FO.

« On a demandé à la direction une expertise financière. Notre demande est restée sans réponse », ajoute-t-il.

Quels impacts à craindre sur l'emploi ?

« Aucun, assure le service presse de Bénéteau. Chaque opérateur de Beauvoir retrouvera son poste à Challans. Et un ou plusieurs postes seront proposés à Challans ou sur un autre site de Vendée aux collaborateurs des fonctions supports. »

Les 133 emplois du site de Beauvoir-sur-Mer seraient donc pérennisés, à ce jour. Les salariés prendront leurs nouveaux postes à Challans dès le 1^{er} septembre prochain.

« Certaines personnes vont avoir du mal à accepter cette mutation, même si Challans n'est pas loin. Et quid de ceux qui devront aller sur un autre site vendéen ? » souligne, de leurs côtés, les représentants de Force Ouvrière.

« On ne sait pas non plus à ce jour comment va se passer l'intégration des salariés », ajoutent-ils.

Comment va se passer ce transfert ?

Il doit commencer dans les semaines à venir. Les moules des bateaux de Beauvoir seront transférés au fur et à mesure, pour que tout soit opérationnel à Challans le 1^{er} septembre.

Une action des salariés est-elle envisageable d'ici là ? « Il faut d'abord qu'ils encaissent le choc, on verra ensuite avec eux si on met quelque chose en place », notent les syndicalistes de Force Ouvrière.

Brice DUPONT.